

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 12 JUIN 2025

Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de conseillers présents à la séance :	21
Nombre de conseillers absents :	6
Nombre de conseillers ayant donné procuration :	5
Nombre de votants :	26
Date de la convocation :	6 juin 2025
Date d'affichage :	6 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin, à dix-neuf heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOÉTÉ Cécile (19h10), LE GALL Maël, CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane (19h11), LE FLOCH Eric, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, GUILLAUME Hervé, ANTHOINE Julien, BODEVEUR David, LE GUEVELLOU Marjorie, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, BONIZEC Christel, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine, MARCHAND Cinderella

Absents : BOURDON Yves, LE LUYER Martine, TASSEL Stéphane, THEFO Laurence, LE DRET-STEUNOU Christelle, TOUDIC Marie-Evelyne

Procurations : BOURDON Yves à CLECH Vincent, TASSEL Stéphane à LE HERVÉ Thomas, THEFO Laurence à BODEVEUR David, LE DRET-STEUNOU Christelle à BENECH Pauline, TOUDIC Marie-Evelyne à HERVÉ Gildas

Secrétaire de séance : BENECH Pauline

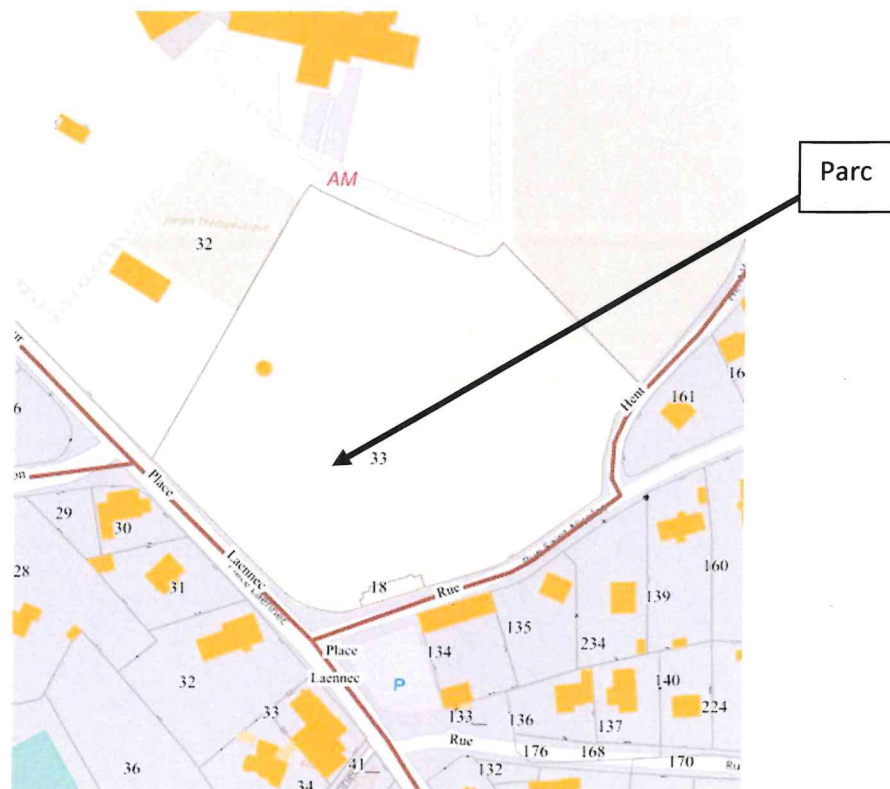
N°2025/58

Domaine et Patrimoine

Dénomination d'un espace public rue du Bon Sauveur

Dans la continuité des projets d'aménagements d'espaces publics, le parc communément appelé « parc du Bon Sauveur » sera ouvert au public courant de l'été.

Cet espace de 1,5 hectare situé à proximité de l'Hôpital du Bon Sauveur a été acquis par la ville en 2022.



Pour mémoire, il est rappelé que depuis de nombreuses années, l'occupation du terrain de football faisait l'objet d'une convention d'occupation tripartite entre la Fondation Bon Sauveur, la commune de Bégard et le Club Sportif Bégarrois.

En plus du terrain de football, ce parc situé à proximité du cœur de ville, sera constitué d'un enclos en éco-pâturage, d'une aire de jeux pour les enfants et d'une aire de pique-nique familiale ; le tout agrémenté d'un cheminement doux, de la plantation de jachères fleuries et d'une haie bocagère pour y favoriser la biodiversité.

La commission « loisirs, animation et citoyenneté » propose de le dénommer : « **parc Eugénie LE SOMMER** ».

Eugénie LE SOMMER est une figure incontournable du football féminin français, ayant débuté le football en 1994 à Plumergat (56).

Profil :

- Née le 18 mai 1989 à Grasse.
- Attaquante française, joueuse emblématique de l'Olympique Lyonnais depuis 2010.
- Plus de 400 matchs et 300 buts avec Lyon, remportant 33 titres majeurs, dont plusieurs Ligues des Champions.

Équipe de France :

- Internationale depuis 2009.
- Détentrice du record de sélections en équipe de France
- Meilleure buteuse de l'histoire des Bleues avec 94 buts.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux espaces publics de la commune,

Vu l'avis de la commission susmentionnée,

Vu l'avis favorable de Madame Eugénie LE SOMMER en date du 4 juin 2025 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	<i>25</i>
<i>Votes Pour :</i>	<i>25</i>
<i>Votes Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Abstention :</i>	<i>1</i>

- **DÉCIDE** de dénommer ce parc urbain sis rue du Bon Sauveur, cadastré AM 33, « **Parc Eugénie LE SOMMER** » ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les formalités nécessaires à cette opération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH

La secrétaire de séance,
Pauline BENECH

